

TAUX DE L'ABONNEMENT

Pour un an... \$ 3.00
Pour six mois... 1.50
L'abonnement à l'avenir sera payable à l'expiration du premier semestre.

JOURNAL DE LÉVIS

Politique, Commercial et Littéraire

TAUX DES ANNONCES.

Six lignes... \$ 0.10
Au-dessus de six lignes et pas plus de dix... 0.60
Pour chaque ligne au-dessus de dix... 0.08

R. C. TANGUAY, Rédacteur.

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA VILLE DE LÉVIS ET DES CAMPAGNES DU SUD.

O. BEGIN, Editeur Propriétaire.

Société de Colonisation de Québec.

Stance du Bureau de Direction du 19 courant.
Les directeurs sont organisés comme suit pour recueillir les souscriptions des membres de la société :

- Quartier du Palais : MM. Hébert, Lemoine, Anetel, le Dr. J. B. Blanchet, l'abbé R. Casgrain, l'abbé E. Languevin.
Quartier Saint-Jean et Montcalm : MM. l'abbé A. Racine, Cy. Tessier, Th. Fournier, Ch. Langlois, J. C. Piquet, N. Thibault, P. J. Jolicoeur.

Le Président, au nom du Bureau de Direction, donne lecture du rapport suivant, sur les opérations de la société pendant l'année dernière :

Quatrième rapport annuel de la Société de Colonisation de Québec.
15 septembre 1866.

La Société de Colonisation se présente pour la quatrième fois devant le public, et vient solliciter de nouveau de tous les amis de la Colonisation leur obole annuel pour venir en aide aux colons nécessiteux des paroisses nouvellement établies.

Il est inutile pour nous d'exposer notre mission et le but que nous nous sommes proposés. Ils sont assez connus de cette partie de nos compatriotes qui, depuis quatre ans, ont encouragé nos efforts. Chaque année nous avons justifié de l'emploi des ressources qu'on nous avait confiées, et les faits que nous avons racontés dans toute leur simplicité ont dû convaincre nos amis, qu'en donnant, chaque année, une pièce de monnaie à la Société de Colonisation, ils ne font que rendre le témoignage d'avoir fait une bonne action.

Il n'est pas besoin de dire que nous sommes satisfaits de la récolte, les établissements que nous avons secourus, ont pu se suffire à eux-mêmes. On a même vu, dans les cantons du Saguenay, surgir une nouvelle paroisse, à l'endroit appelé Kouspaganiche, sur les bords du Lac Saint-Jean. Une quarantaine de familles y sont déjà établies et y seront bientôt suivies de cinquante autres.

Dans le mois d'octobre dernier, un colon de township de Montauban, dans le comté de Portneuf, s'était adressé à nous et nous avait priés de l'aider. Malgré nos objections à la distribution de secours isolés, le bureau s'est laissé gagner par les recommandations pressantes qu'il nous avait fournies et lui a accordé douze piastres qui ont été employées avec profit et avantage pour lui et pour la cause de la colonisation.

Dans le mois de janvier suivant, des représentations nous furent faites de la part d'un nombre assez considérable de colons qui s'étaient groupés à l'entour du monastère P. Révérend des Frères Trappistes, dans le canton Languevin. Ils se trouvaient isolés, au milieu de la forêt, sans pouvoir communiquer avec les anciens colons établis.

Il nous restait en caisse une somme de quatre-vingt piastres, que nous réservâmes, quand il nous fut fait une autre demande de la part des colons du Cap Chatte et du Grand et Petit Méchin, district de Gaspé, qui, rendus au mois de juin, n'avaient pu ensemencer leurs terres faute de ressources. Le cas était urgent ; une goélette devait partir pour ces endroits dans deux jours.

Nos ressources étant épuisées, nous n'avons pu satisfaire à quelques demandes qui nous furent faites après cette époque. Au moment de commencer une nouvelle année, nous croyons pouvoir jeter avec une douce satisfaction un regard sur le passé. Nous pouvons affirmer que, grâce à notre coopération à tous, nous avons rendu de grands services à la cause de la colonisation.

Depuis le commencement de notre société, nous avons eu des relations intimes et suivies avec les colons du Saguenay. Ce n'est point que la soi-disant borne nos exploits ; mais nous y avons versé une partie de nos ressources, parce que les colons s'y portèrent en plus grand nombre et que nos secours, pour être efficaces, doivent être concentrés dans une localité. L'expérience nous a appris qu'il vaut mieux aider vingt colons dans une seule localité que d'aider le même nombre dans vingt paroisses différentes.

Et d'ailleurs, la vallée du Saguenay ne semblerait-elle pas être une terre privilégiée ? Lorsqu'il y a trois siècles, Jacques-Cartier vint reconnaître les bords du St. Laurent, les navigateurs du pays lui firent une description enchantée du royaume du Saguenay.

être qu'un user d'une allégorie assez semblable à celle du bon Lafontaine dans le Fable du Laboureur et ses enfants ? Un riche laboureur sentant sa fin prochaine, fit venir devant lui ses enfants.

Travaillez, prenez de la peine, c'est le fonds qui manque le moins. C'est le fonds qui manque le moins. C'est le fonds qui manque le moins.

Le train de Calais, arrivé hier soir à Paris à six heures, amenait Sureau Lamirande, l'ex-caissier de la succursale de la banque de France, à Poitiers.

On se rappelle qu'il y a sept mois passés, ce personnage disparaissait, laissant un déficit de sept cent quatre-vingt-seize mille francs.

Le rapport est adopté à l'unanimité. On procède ensuite à l'élection des officiers pour l'année courante.

Heureusement, il n'en était rien. A l'arrivée à New-York, il appréhenda Lamirande ; mais le mandat d'amener dont il était muni ne suffit pas en Amérique. L'ex-caissier prétendait s'appeler Lamière et habiter les États-Unis.

Les questions d'extradition sont, comme on sait, fort compliquées aux États-Unis. L'affaire traîna en longueur, et, comme tous les journaux l'ont annoncé, grâce sans doute à la complicité de ses avocats et des agents de la police de New-York, Sureau Lamirande parvint à s'échapper.

On se rappelle qu'il y a sept mois passés, ce personnage disparaissait, laissant un déficit de sept cent quatre-vingt-seize mille francs.

M. Marsault, secrétaire général de la banque de France, s'entendit immédiatement avec M. Claude, l'intelligent chef de la police de sûreté, et lui demanda de vouloir bien mettre à sa disposition M. Melin, un agent d'une habileté exceptionnelle, qui a déjà rendu le service signalé de découvrir l'affaire de Giraud de Gâtébourse, le célèbre faussaire, et qui précédemment avait arrêté Girellet et l'arpentier en Amérique.

M. Melin se mit immédiatement en campagne. M. Marsault n'avait d'autre renseignement à lui donner que le signalement de Lamirande et sa disparition de Poitiers, qui remontait déjà à deux jours.

Feuilleton du Journal de Lévis.

DU 1 OCTOBRE 1866.

L'ASSASSINAT DU PONT-ROUGE.

VI SON PORTRAIT EN PIED.

(Suite.)

—Où, certes ; car tu rappelles une lanterne sourde devant laquelle on a tiré le volet : celui-là même qui la porte ne peut pas voir la lumière qui est dedans.

—Ma conviction est telle, continua Clément, que je suis prêt à en tirer toutes les conséquences possibles. Il n'est au monde de respectable et de désirable que l'argent, et il n'est d'obstacle pour s'en procurer que la loi qu'il faut défendre jus-

qu'au jour où l'on peut la violer impunément. Le reste n'est que préjugé. Oui, oui, je l'atteste, demain je pourrais, sans en courir de peine, prendre un million dans la caisse d'un banquier, que je le ferais sans balancer.

—Que ne mets-tu tout de suite un meurtre à la place d'un vol ? fit Destroy, croyant lui causer de l'embarras.

Clément hésita en effet ; mais son audace eut promptement le dessus. Avec une énergie sourde :

—Si un assassinat pouvait m'enrichir, dit-il, et que l'impunité me fût assurée, pourquoi ne le ferais-je pas ?

Max, par ses gestes, marquait la plus profonde incrédulité.

—Je m'obstine, dit-il avec l'accent de la conviction à ne voir là que de monstrueuses fanfaronnades. On s'enivre avec des idées comme avec du vin, et tu es à ce degré d'ivresse où l'on ne se connaît plus.

—Tu tiens toujours, à ce qu'il paraît, dit Clément dont la chaleur de tête se tempéra tout à coup pour

redescendre à la glace, à ce que je je sois moins mauvais que je ne le prétends. Garde ton illusion : mon désir de te l'enlever ne va pas présentement jusqu'à me commander des aveux plus complets. Sache seulement, pour ta gouverne, que mon scepticisme est d'autant plus inébranlable que mon repos en dépend, et que, de par ma seule volonté, tes plus solides preuves n'auront jamais à mes yeux même l'importance des bulles de savon.

Destroy regarda Clément avec surprise. Il se défendit d'avoir voulu prouver quelque chose. Il était d'avis qu'en métaphysique on ne prouve rien, ou, mieux, qu'on prouve tout ce qu'on veut, le pour et le contre, avec une égale force, et que le simple sentiment l'emporte souvent sur mille preuves rationnelles.

—Au lieu de discuter avec toi, ajouta-t-il, j'eusse mieux fait de me borner à une simple observation. Si notre penchant nous porte à mal faire, notre intérêt nous commande de bien agir. A un moment donné de notre vie, cela est infaillible, de

la somme de nos actions découle pour nous une moyenne de joie ou de peine en rapport rigoureux avec la qualité de ces mêmes actions.

Mme de Maintenon reconnaissait évidemment la vérité de cela quand elle disait : Il y a dans la droiture autant d'habileté que de vertu.

conjecturer, il aimait à croire sa pénétration en défaut, persuadait qu'il n'y avait pas dans l'histoire de Clément autre chose que les détails bien assez scandaleux déjà que celui-ci en racontait. Au reste, il gardait pour lui ses observations et ses doutes. Se flattant peut-être de voir Clément venir un jour à résipiscence, il n'en parlait même jamais que pour en faire valoir l'heureuse transfiguration.

VII. MME THILLARD CHEZ CLÉMENT.

Tout en Clément était étrange et inexplicable : son mariage, sa manière de vivre, sa préoccupation des jugements d'autrui à l'égard de son aisance, son affectation à en expliquer l'origine jusqu'au trépassaillement qu'il éprouvait dès qu'on sonna à sa porte.

Il se défendit d'avoir voulu prouver quelque chose. Il était d'avis qu'en métaphysique on ne prouve rien, ou, mieux, qu'on prouve tout ce qu'on veut, le pour et le contre, avec une égale force, et que le simple sentiment l'emporte souvent sur mille preuves rationnelles.

Il se défendit d'avoir voulu prouver quelque chose. Il était d'avis qu'en métaphysique on ne prouve rien, ou, mieux, qu'on prouve tout ce qu'on veut, le pour et le contre, avec une égale force, et que le simple sentiment l'emporte souvent sur mille preuves rationnelles.

Il se défendit d'avoir voulu prouver quelque chose. Il était d'avis qu'en métaphysique on ne prouve rien, ou, mieux, qu'on prouve tout ce qu'on veut, le pour et le contre, avec une égale force, et que le simple sentiment l'emporte souvent sur mille preuves rationnelles.

Il se défendit d'avoir voulu prouver quelque chose. Il était d'avis qu'en métaphysique on ne prouve rien, ou, mieux, qu'on prouve tout ce qu'on veut, le pour et le contre, avec une égale force, et que le simple sentiment l'emporte souvent sur mille preuves rationnelles.

Il se défendit d'avoir voulu prouver quelque chose. Il était d'avis qu'en métaphysique on ne prouve rien, ou, mieux, qu'on prouve tout ce qu'on veut, le pour et le contre, avec une égale force, et que le simple sentiment l'emporte souvent sur mille preuves rationnelles.

Il se défendit d'avoir voulu prouver quelque chose. Il était d'avis qu'en métaphysique on ne prouve rien, ou, mieux, qu'on prouve tout ce qu'on veut, le pour et le contre, avec une égale force, et que le simple sentiment l'emporte souvent sur mille preuves rationnelles.

Il se défendit d'avoir voulu prouver quelque chose. Il était d'avis qu'en métaphysique on ne prouve rien, ou, mieux, qu'on prouve tout ce qu'on veut, le pour et le contre, avec une égale force, et que le simple sentiment l'emporte souvent sur mille preuves rationnelles.